

Le Centre soutient l'initiative



Soins infirmiers » Le Centre fribourgeois recommande par 36 voix contre 16 de voter oui à l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Réunis mercredi soir en assemblée, les délégués ont préféré le texte original soumis au peuple suisse le 28 novembre prochain au contre-projet indirect élaboré par le Parlement fédéral. La différence? L'initiative demande de former davantage de soignants et d'améliorer les conditions de travail afin de diminuer le nombre de professionnels qui quittent prématurément la profession. Le contre-projet poursuit le même objectif mais est moins contraignant et se concentre sur la formation. «Ça ne suffit pas, il faut soutenir activement la profession», déclare la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach. Sous la Coupole, une majorité du

groupe centriste s'est rangée derrière le contre-projet. Au niveau suisse, le parti a décidé de laisser la liberté de vote.

Autre objet en votation le 28 novembre, l'initiative sur la justice, qui veut introduire la désignation des juges fédéraux par tirage au sort, a été rejetée par 49 voix contre 2 et une abstention par les délégués fribourgeois. Charles Navarro, candidat au Grand Conseil, estime que le système actuel fonctionne. «Il est conforme à la pratique dans les tribunaux suisses, transparent, et toutes les sensibilités politiques sont représentées», argumente-t-il.

Enfin, la loi Covid-19 n'a pas fait un pli. Elle est soutenue par 49 voix contre 2. La conseillère nationale Marie-France Roth Pasquier met en garde. Les référendaires s'opposent surtout au certificat Covid. Mais un rejet de la loi remettrait aussi en cause les aides pour les entreprises, les milieux culturels et sportifs, les organisateurs de grands événements, explique-t-elle. «La Suisse est citée en exemple pour sa gestion de la crise. Ne mettons pas en péril ce qui a été réalisé», lance-t-elle. » **MAGALIE GOUMAZ**